



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

UN LIBRARY

APR 22 1983

S/15720
21 avril 1983
FRANCAIS
ORIGINAL : ESPAGNOL

UN/SA COLLECTION

LETTRE DATEE DU 21 AVRIL 1983, ADRESSEE A LA PRESIDENTE
DU CONSEIL DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DU
NICARAGUA AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous transmettre le texte de la note de protestation datée du 20 avril dernier, adressée à M. Edgardo Paz Barnica, ministre des relations extérieures du Honduras, par M. Miguel D'Escoto Brockmann, ministre des relations extérieures de la République du Nicaragua.

"Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous informer qu'aujourd'hui, à 6 h 30, trois garde-côtes honduriens, violant une nouvelle fois notre souveraineté nationale, ont pénétré dans les eaux territoriales du Nicaragua, dans le golfe de Fonseca et ont attaqué deux patrouilleurs de la marine de guerre sandiniste qui procédaient aux opérations de surveillance normales dans le secteur de Farallones. Ripostant à cet acte d'agression injustifiable, les patrouilleurs nicaraguayens ont repoussé l'attaque.

Ensuite, à 9 h 10, les gardes-côtes honduriens sont revenus, cette fois-ci avec le renfort d'un avion 'Super Mystère' des forces aériennes honduriennes et ont exécuté une série de manoeuvres de provocation. Plus tard, à 15 h 50, d'autres navires honduriens ont effectué de nouvelles manoeuvres, auxquelles les patrouilleurs nicaraguayens n'ont pas réagi afin d'éviter que ces incidents ne dégénèrent.

Le Gouvernement du Nicaragua ne peut ignorer la série d'attaques et d'actes de provocation commis contre des navires nicaraguayens par les garde-côtes et avions de la marine et des forces aériennes honduriennes, - auxquels il faut ajouter les attaques lancées contre notre territoire par l'armée hondurienne et les mercenaires somozistes qui opèrent depuis le Honduras : tous ces faits s'inscrivent dans une stratégie de provocation du Nicaragua et ils visent à créer des incidents qui puissent servir de prétexte à un affrontement de plus grande envergure.

Vous signifiant une nouvelle fois la protestation officielle énergique de mon gouvernement devant cette nouvelle attaque dirigée contre le Nicaragua, je vous réitère notre appel à la modération et à la sagesse, qui seules permettront d'éviter un affrontement regrettable entre nos deux pays".

Je vous serais obligé, Madame la Présidente, de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente note comme document officiel du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur

Représentant permanent du Nicaragua
auprès de l'Organisation des
Nations Unies,

(Signé) Javier CHAMORRO MORA
